sent ou devraient jouir dans cette Chambre, soient en mesure de prendre pareille attitude? Je ne le crois pas. A mon sens, c'est un bien faible raisonnement. L'attitude du Gouvernement n'est pas soutenable; à mes yeux, elle est intolérable.

Je ne saurais dire si les honorables députés sont de mon avis, mais je désire citer ce que l'honorable député de Comox-Alberni (M. Neill) disait à la Chambre l'autre jour, et je vais critiquer son attitude à certains points de vue. Après avoir dit la raison qui motivait son vote en faveur du Gouvernement, il ajoutait ce qui suit:

Lorsque le Gouvernement annonce son intention de faire ceci et cela, nous avons raisonnablement lieu de croire qu'il remplira ses engagemnts, car autrement, il s'expose à perdre notre appui. D'autre part, si nous acceptions les promesses de mes honorables amis de la gauche, nous n'avons aucune certide qu'ils les rachèteraient le jour où ils réussiraient à prendre en mains les rênes du pouvoir, étant donné qu'ils pourraient toujours demander la dissolution des Chambres.

Un DEPUTE: Très bien, très bien!

M. FRASER: Merci, vous êtes bien aimable. L'honorable député a dit qu'ils pourraient toujours demander la dissolution des Chambres. C'est là, pourrais-je dire, ce qui doit plaire tout spécialement à des gens désireux d'obtenir certaines mesures législatives spéciales. L'honorable député avait une excellente circonscription en Colombie-Anglaise. Il n'avait rien du tout à craindre des élections. Que trouve-t-il à redire? Pourquoi craint-il de se présenter de nouveau devant ses électeurs? Je n'y comprends absolument rien. Je n'y vois pas autre chose que la crainte du résultat du scrutin advenant de nouvelles élections. Il craint de retourner dans sa circonscription, et de quoi a-t-il peur? S'il avait une circonscription aussi sûre, et s'il était si bien appuyé, que peut-il avoir à redouter? Pourquoi ne pas tirer la situation au clair en demandant la dissolution des Chambres, ce qui permettrait de voir ce que le peuple pense de l'état de choses qui existe en ce moment à Ottawa.

Il existe une grande divergence d'opinions sur la situation de l'heure au Parlement, et tous les honorables députés devraient y songer sérieusement, car le public leur en fait une obligation. Pour ma part, j'ai acquis la ferme conviction qu'avant peu le public demandera avec instances de nouvelles élections.

L'hon M. STEWART: Nous en avons aujourd'hui même.

M. FRASER: Vous dites que nous en auvons eu l'autre jour ?

[M. Fraser.]

L'hon. M. STEWART: Non, aujourd'hui.

M. BALDWIN. L'honorable député aimerait-il à rencontrer de nouveau son adversaire?

M. FRASER: Assurément. Tout s'est passé d'une manière fort agréable, et j'ai triomphé de M. McBride par une forte majorité. Mes honorables amis se rappelleront que M. McBride a été élu député de cette Chambre en 1921 avec une majorité de 3,306 voix, et que je représente ici la même circonscription avec une majorité de 825 voix.

Monsieur l'Orateur, je dirai maintenant quelques mots d'une question au sujet de laquelle il ne saurait y avoir beaucoup de discussion ou de divergence d'opinions. Je représente ici le district de Cariboo. Cariboo n'est pas une circonscription de faible dimension; c'est, je crois, la plus vaste du Dominion. Elle comprend environ 650 milles du nord au sud et quelque 350 milles de l'est à l'ouest, et elle couvre une superficie considérable, c'est-à-dire à peu près la moitié de toute la province, si je ne me trompe. Cette division a d'abord attiré l'attention à cause de l'expansion de l'industrie minière dans la région. La découverte de l'or dans le district de Cariboo remonte à 1860. C'était à cette époque, et c'est encore un des plus importants districts miniers de la Colombie-Anglaise. Elle a fourni des quantités fort considérables d'or, et l'industrie minière, une des plus importantes qui soient, y est exploitée. Je m'intéresse vivement à la marche de l'industrie minière, non seulement dans la Colombie-Anglaise, mais par tout le Canada. J'ai toujours suivi de près les travaux de notre législature, et je puis assurer à la députation que la moitié des séances de la législature de la Colombie-Anglaise sont consacrées à l'examen de questions se rattachant à l'exploitation minière de cette province. J'ai été étonné, à mon arrivée ici, de constater qu'il était si peu question de l'industrie minière du Canada, car de toutes nos industries c'est l'une de celles qui offrent le plus de promesses pour l'avenir. Rien ne contribuera plus à ramener un état de choses avantageux dans nos relations commerciales qu'un regain de vie dans le domaine minier.

Je désire féliciter l'honorable député de Nipissing (M. Lapierre) et notre collègue qui représente Kootenay-Ouest (M. Esling) pour les renseignements qu'ils ont donnés à la Chambre concernant l'exploitation minière, car ils sont les seuls dans l'Assemblée qui nous ont entretenus de cette industrie. Je veux parler de l'extraction des métaux, car l'exploitation